

DAJI/2018/Décision/Tarifs/43

Décision portant approbation des tarifs d'inscription au colloque «SEMDIAL 2018»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Education,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n° 2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DÉCISION

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «SEMDIAL 2018 (AixDial), The 22nd workshop on the Semantics and Pragmatics of Dialogue» organisé par le Laboratoire Parole et Langage (LPL).

Ce colloque aura lieu du 08 AU 10 novembre 2018.

Les tarifs s'élèvent à :

Droits d'inscription 1 journée	Tarifs HT du 01/7/18 au 31/8/18	Tarifs TTC du 01/7/18 au 31/8/18	Tarifs HT du 31/8/18 au 8/11/18	Tarifs TTC du 31/8/18 au 8/11/18
Etudiants	41,66	50,00	83,33	100,00
Chercheurs	100,00	120,00	200,00	240,00
Droits d'inscription 2 journées	Tarifs HT du 01/7/18 au 31/8/18	Tarifs TTC du 01/7/18 au 31/8/18	Tarifs HT du 31/8/18 au 8/11/18	Tarifs TTC du 31/8/18 au 8/11/18
Etudiants	66,66	80,00	133,33	160,00
Chercheurs	125,00	150,00	250,00	300,00
Droits d'inscription 3 journées	Tarifs HT du 01/7/18 au 31/8/18	Tarifs TTC du 01/7/18 au 31/8/18	Tarifs HT du 31/8/18 au 8/11/18	Tarifs TTC du 31/8/18 au 8/11/18
Etudiants	91,66	110,00	183,33	220,00
Chercheurs	150,00	180,00	300,00	360,00
Organisateurs	Gratuité			

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 03 juillet 2018


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

